

VIE ASSOCIATIVE**Subventions 2014**

- 1) Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux
- 2) Répartition de la subvention départementale aux associations locales

**EXPOSE DES MOTIFS
COMMUN**

La ville d'Ivry-sur-Seine compte sur son territoire un nombre important d'associations qui œuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, le travail de mémoire, la citoyenneté, les relations internationales, les solidarités, les loisirs etc...

Ces associations participent au développement du territoire, créent du lien social, des solidarités et répondent de plus en plus à des besoins que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent satisfaire. Leur travail de proximité, souvent complémentaire des missions de l'administration municipale, collabore à la mise en œuvre des orientations municipales et contribue à dynamiser les enjeux définis pour le nouveau mandat à savoir : la démocratie participative, la solidarité dans la ville, l'accès aux savoirs et aux connaissances, le vivre en Paix, et le travail en direction des enfants et des jeunes. En ce sens, elles sont des partenaires privilégiés pour la commune.

Dans le cadre des orientations politiques définies par l'équipe municipale, la Ville d'Ivry soutient activement la vie associative en pratiquant une politique dynamique en terme d'attribution de subventions.

En octobre 2013, les associations ont fait connaître leurs besoins d'aides financières de fonctionnement, par le biais du dossier de demande de subvention. Ces dossiers ont été traités en fonction des quatre critères retenus, à savoir :

- le développement d'une activité au plan local,
- la mise en œuvre d'actions favorisant la citoyenneté, la solidarité,
- l'accès aux connaissances et l'épanouissement de la personne,
- l'amélioration du cadre de vie ainsi que l'impulsion d'une dynamique de projet.

Le montant des subventions municipales pour 2014 s'élève à 3 908 600,88 €.

Pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions triennales d'objectifs sont passées par chacune d'elle avec la Ville selon les termes de la loi.

D'autre part, par délibération du 7 octobre 2013, le Conseil Général du Val-de-Marne a voté une dotation de 36 948 € à destination des associations locales Ivryennes.

L'assemblée départementale a décidé de procéder à un versement direct aux communes desdites dotations, à charge pour celles-ci de procéder à leur répartition et au paiement de subventions allouées à chaque association.

Le principal critère de répartition pris en considération est celui de l'importance des activités développées par les associations et de leurs incidences tant sur le plan local que départemental, voire international.

Aussi, je vous propose, conformément aux tableaux ci-joints :

- d'attribuer des subventions municipales aux associations et organismes présentant un intérêt local,
- de répartir la dotation départementale de 36 948 € au titre de l'année 2013 au bénéfice d'associations et groupements à caractère local.

Les dépenses en résultant ont été prévues au budget primitif 2014.

P.J. : tableaux

Actions sociales

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Association de Défense de l'Enfance Déficiante -ADPED	500,00 €	
Atout majeur	23 000,00 €	
Croix Rouge Française	1 500,00 €	1 500,00 €
Association des Paralysés de France-APF	500,00 €	
Emmaüs Solidarité	48 000,00 €	
Les Auxiliaires des Aveugles	150,00 €	
Les Petits frères des pauvres	1 000,00 €	
Les Restos du Cœur	4 000,00 €	
Pour Adultes et Jeunes handicapés du Val-de-Marne	300,00 €	
Secours Catholique Caritas	500,00 €	100,00 €
Secours Populaire Français	4 000,00 €	500,00 €
société Saint Vincent de Paul – Conférence de l'espérance	300,00 €	100,00 €
Union Nationale des Familles et Amis des personnes malades et handicapés	300,00 €	
<i>Sous total</i>	84 050,00 €	2 200,00 €

Organismes publics à caractère social

CCAS	58 000,00 €
<i>Sous total</i>	58 000,00 €

Affaires scolaires

ASSOCIATION	Subvention communales	Dotation départementale
De l'autre côté de la vignette	2 000,00 €	
Eclaireuses Eclaireurs de France	1 000,00 €	
Foyer Socio-éducatif du Collège Politzer	200,00 €	
Groupe Français d'Education Nouvelle	500,00 €	500,00 €
Kinkiliha	1 600,00 €	300,00 €
La Prévention Routière	200,00 €	
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	5 500,00 €	2 000,00 €
Union Locale FCPE	1 300,00 €	2 000,00 €
Votre Ecole Chez Vous	1 200,00 €	
Maison des Lycéens	200,00 €	
<i>Sous total</i>	13 700,00 €	4 800,00 €

Culture

ASSOCIATION	Subventions communales
Artistique Aleph	8 200,00 €
Chorale du Moulin d'Ivry	400,00 €
Courant d'Air Show	500,00 €
Coulée d'Art	500,00 €
CREDAC	173 300,00 €
Culturelle du théâtre Aleph	8 200,00 €
De l'aube jusqu'à l'Aurore	1 500,00 €
En Bout de Ligne(s)	10 000,00 €
Jazz Ivry	5 000,00 €
La Scène Buissonnière	1 000,00 €
Le Concert Impromptu	3 000,00 €
Les Carnavaliers	500,00 €
Ne Rougissez Pas	500,00 €
Puce et compagnie	1 000,00 €

ASSOCIATIONS	Subvention communales
Racontez-Voir	500,00 €
Rodolphe et Caribou	500,00 €
Théâtre des Quartiers d'Ivry	609 800,00 €
Union rationaliste	3 000,00 €
<i>Sous total</i>	827 400,00 €

Développement économique

ASSOCIATION	Subventions communales
Campus Urbain	22 900,00 €
Club des Entreprises	1 500,00 €
<i>Sous total</i>	24 400,00 €

Enfance

ASSOCIATION	Subventions communales
Eveil parents enfants	45 000,00 €
Eveil parents enfants (aide à projet)	1 000,00 €
La Symphonie des Cigales	2 500,00 €
<i>Sous total</i>	48 500,00 €

Habitat

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)	10 000,00 €	
Chats des Rues	15 000,00 €	
Confédération Nationale du Logement (CNL)	6 000,00 €	
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	1 000,00 €	250,00€
Espace de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux (AERHO)	5 000,00 €	
pour le Logement des Jeunes Ivryens (ALJI)	65 000,00 €	
<i>Sous total</i>	102 000,00 €	250,00€

Jeunesse

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Bergers en scène	196 650,88 €	
Citoyen A Part Entière sur Ivry	4 100,00 €	2 000,00€
<i>Sous total</i>	200 750,88 €	2 000,00 €

Personnel

ASSOCIATION	Subventions communales
Comité d'actions sociales et culturelles (CASC)	308 000,00 €
<i>Sous total</i>	308 000,00 €

Citoyenneté / Education Populaire

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Aéronautique Marcel Laurent (AAML)	500,00 €	
Agréé de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	250,00 €	
Alegres do Norte	2 500,00 €	1 448, 00 €
Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé	200,00 €	
ANFFMRF	200,00 €	
ARAC	200,00 €	100,00 €
Capoeira To Blo Dayi	300,00 €	
Chess-Ivry	200,00 €	
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry	200,00 €	
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 000,00 €	
Comité Ivryen pour la Santé et l'Hôpital Public	500,00 €	
Comptoir de ressources de d'implications Citoyennes (CRIC)	1 000,00 €	
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	10 000,00 €	2 000,00 €

Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	700,00 €	400,00 €
Forum Social Ivryen (FSI)	2 800,00 €	2 200,00 €
Franco Kabyle Boumadène	2 500,00 €	1 000,00 €
Groupe d'études et de Recherche de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	1 500,00 €	
Groupe des cinq humanistes	500,00 €	
Kokoya International	1 500,00 €	2 000,00 €
Le Télescope	1 000,00 €	
Ligue des Droits de l'Homme	500,00 €	
Ne pas plier	10 000,00 €	
Organe de Sauvegarde Ecologique (OSE)	500,00 €	
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	1 700,00 €	300,00 €
Passerelles	1 000,00 €	1 000,00 €
pour la mémoire des enfants déportés juifs d'Ivry	400,00 €	
pour le Souvenir du Général de Gaulle	200,00 €	
Proarte	1 250,00 €	
Protectrice des Abeilles Ivryennes	5 000,00 €	
Radio club d'Ivry	300,00 €	200,00 €
Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur	200,00 €	
Union Locale CGT	12 000,00 €	
Union Locale des Anciens Combattants (ULAC)	1 000,00 €	
Union Nationale des Combattants 47ème Section d'Ivry	200,00 €	
<i>Sous total</i>	64 800,00 €	10 648,00 €

Relations Internationales

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Académie régionale de la Musique, des Arts du Spectacle et de la Communication	150,00 €	
Appui Rwanda	700,00 €	100,00 €
Comité de Jumelage	23 000,00 €	4 200,00 €
Cuba Coopération	1 400,00 €	
des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique-Section d'Ivry	500,00 €	
Don et Action pour le Tibet	150,00 €	
Fédération des Associations du Cercle de Kita en France	150,00 €	
Fernand Léger International	1 500,00 €	
In Terre-Accion	400,00 €	
Multimédia Informatique Kayes	150,00 €	
pour le développement économique et social en Afrique francophone	200,00 €	
pour le développement de la Commune de Dianguiré (Mali Sagabara)	1 300,00 €	
SOS Enfance	150,00 €	
Union Solidarité de Golmy (AUSG)	150,00 €	
<i>Sous total</i>	29 900,00 €	4 300,00 €

Retraités

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Ages et vie	4 000,00 €	3 000,00 €
pour l'Animation à Charles Foix	500,00 €	200,00 €
Mieux Vivre à Charles Foix	400,00 €	
Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	1 500,00 €	2 100,00 €
<i>Sous total</i>	6 400,00 €	5 300,00 €

Santé

ASSOCIATION	Subventions communales
France ADOT 94	250,00 €
Réseau Addictions Val de Marne Ouest	1 000,00 €
<i>Sous total</i>	1 250,00 €

Sports

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Asparathle	600,00 €	
Bann'Zanmi	400,00 €	
Les Lusifers, supporters de l'union sportive d'Ivry handball	600,00 €	
Olympique Club d'Ivry	200,00 €	
Recherche de l'Idéal	3 000,00 €	
Sportive du Collège Henri Wallon	400,00 €	
Sportive du Collège Molière	400,00 €	
Sportive du Collège Politzer	400,00 €	
Sportive du Collège Romain Rolland	400,00 €	
Sportive du Lycée R.Rolland	200,00 €	
Sports et spectacles internationaux	33 000,00 €	
Union sportive d'Ivry (USI)	495 300,00 €	7 300,00 €
Union sportive d'Ivry Football	438 200,00 €	
Union sportive d'Ivry Handball	1 165 000,00 €	
Sous total	2 138 100,00 €	7 300,00 €

Vie des Quartiers

ASSOCIATION	Subventions communales	Dotation départementale
Excelsior	300,00 €	
Le Sentier des Vignes	450,00 €	150,00 €
Soleil à Parmentier	400,00 €	
Urban and Sun	200,00 €	
Sous total	1 350,00 €	150,00 €

VIE ASSOCIATIVE

Subventions 2014

Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mourad Tagzout, conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2014,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu les tableaux de répartition des subventions municipales,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 25 voix pour, 1 voix contre et 19 abstentions

ARTICLE 1 : FIXE, pour 2014, conformément aux tableaux, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville, comme suit :

Actions sociales

ASSOCIATION	Subventions communales
Association de Défense de l'Enfance Déficiente -ADPED	500,00 €
Atout majeur	23 000,00 €
Croix Rouge Française	1 500,00 €
Association des Paralysés de France-APF	500,00 €
Emmaüs Solidarité	48 000,00 €
Les Auxiliaires des Aveugles	150,00 €
Les Petits frères des pauvres	1 000,00 €
Les Restos du Cœur	4 000,00 €
Pour Adultes et Jeunes handicapés du Val-de-Marne	300,00 €
Secours Catholique Caritas	500,00 €
Secours Populaire Français	4 000,00 €
société Saint Vincent de Paul – Conférence de l'espérance	300,00 €
Union Nationale des Familles et Amis des personnes malades et handicapés	300,00 €
<i>Sous total</i>	84 050,00 €

Organismes publics à caractère social

CCAS	58 000,00 €
<i>Sous total</i>	58 000,00 €

Affaires scolaires

ASSOCIATION	Subvention communales
De l'autre côté de la vignette	2 000,00 €
Eclaireuses Eclaireurs de France	1 000,00 €
Foyer Socio-éducatif du Collège Politzer	200,00 €
Groupe Français d'Education Nouvelle	500,00 €
Kinkiliha	1 600,00 €
La Prévention Routière	200,00 €
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	5 500,00 €
Union Locale FCPE	1 300,00 €
Votre Ecole Chez Vous	1 200,00 €
Maison des Lycéens	200,00 €
<i>Sous total</i>	13 700,00 €

Culture

ASSOCIATION	Subventions communales
Artistique Aleph	8 200,00 €
Chorale du Moulin d'Ivry	400,00 €
Courant d'Air Show	500,00 €
Coulée d'Art	500,00 €
CREDAC	173 300,00 €
Culturelle du théâtre Aleph	8 200,00 €
De l'aube jusqu'à l'Aurore	1 500,00 €
En Bout de Ligne(s)	10 000,00 €
Jazz Ivry	5 000,00 €
La Scène Buissonnière	1 000,00 €
Le Concert Impromptu	3 000,00 €
Les Carnavaliers	500,00 €
Ne Rougissez Pas	500,00 €
Puce et compagnie	1 000,00 €
Racontez-Voir	500,00 €
Rodolphe et Caribou	500,00 €
Théâtre des Quartiers d'Ivry	609 800,00 €
Union rationaliste	3 000,00 €
<i>Sous total</i>	827 400,00 €

Développement économique

ASSOCIATION	Subventions communales
Campus Urbain	22 900,00 €
Club des Entreprises	1 500,00 €
<i>Sous total</i>	24 400,00 €

Enfance

ASSOCIATION	Subventions communales
Eveil parents enfants	45 000,00 €
Eveil parents enfants (aide à projet)	1 000,00 €
La Symphonie des Cigales	2 500,00 €
<i>Sous total</i>	48 500,00 €

Habitat

ASSOCIATION	Subventions communales
Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)	10 000,00 €
Chats des Rues	15 000,00 €
Confédération Nationale du Logement (CNL)	6 000,00 €
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	1 000,00 €
Espace de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux (AERHO)	5 000,00 €
pour le Logement des Jeunes Ivryens (ALJI)	65 000,00 €
<i>Sous total</i>	102 000,00 €

Jeunesse

ASSOCIATION	Subventions communales
Bergers en scène	196 650,88 €
Citoyen A Part Entière sur Ivry	4 100,00 €
<i>Sous total</i>	200 750,88 €

Personnel

ASSOCIATION	Subventions communales
Comité d'actions sociales et culturelles (CASC)	308 000,00 €
<i>Sous total</i>	308 000,00 €

Citoyenneté / Education Populaire

ASSOCIATION	Subventions communales
Aéronautique Marcel Laurent (AAML)	500,00 €
Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	250,00 €
Alegres do Norte	2 500,00 €
Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé	200,00 €
ANFFMRF	200,00 €
ARAC	200,00 €
Capoeira To Blo Dayi	300,00 €
Chess-Ivry	200,00 €
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry	200,00 €
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 000,00 €
Comité Ivryen pour la Santé et l'Hôpital Public	500,00 €
Comptoir de ressources de d'implications Citoyennes (CRIC)	1 000,00 €
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	10 000,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	700,00 €
Forum Social Ivryen (FSI)	2 800,00 €
Franco Kabyle Boumadène	2 500,00 €
Groupe d'études et de Recherche de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	1 500,00 €
Groupe des cinq humanistes	500,00 €
Kokoya International	1 500,00 €
Le Télescope	1 000,00 €
Ligue des Droits de l'Homme	500,00 €
Ne pas plier	10 000,00 €
Organe de Sauvegarde Ecologique (OSE)	500,00 €
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	1 700,00 €
Passerelles	1 000,00 €
pour la mémoire des enfants déportés juifs d'Ivry	400,00 €
pour le Souvenir du Général de Gaulle	200,00 €

Proarte	1 250,00 €
Protectrice des Abeilles Ivryennes	5 000,00 €
Radio club d'Ivry	300,00 €
Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur	200,00 €
Union Locale CGT	12 000,00 €
Union Locale des Anciens Combattants (ULAC)	1 000,00 €
Union Nationale des Combattants 47ème Section d'Ivry	200,00 €
<i>Sous total</i>	64 800,00 €

Relations Internationales

ASSOCIATION	Subventions communales
Académie régionale de la Musique, des Arts du Spectacle et de la Communication	150,00 €
Appui Rwanda	700,00 €
Comité de Jumelage	23 000,00 €
Cuba Coopération	1 400,00 €
des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique-Section d'Ivry	500,00 €
Don et Action pour le Tibet	150,00 €
Fédération des Associations du Cercle de Kita en France	150,00 €
Fernand Léger International	1 500,00 €
In Terre-Accion	400,00 €
Multimédia Informatique Kayes	150,00 €
pour le développement économique et social en Afrique francophone	200,00 €
pour le développement de la Commune de Dianguirédé (Mali Sagabara)	1 300,00 €
SOS Enfance	150,00 €
Union Solidarité de Golmy (AUSG)	150,00 €
<i>Sous total</i>	29 900,00 €

Retraités

ASSOCIATION	Subventions communales
Ages et vie	4 000,00 €
pour l'Animation à Charles Foix	500,00 €
Mieux Vivre à Charles Foix	400,00 €
Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	1 500,00 €
<i>Sous total</i>	6 400,00 €

Santé

ASSOCIATION	Subventions communales
France ADOT 94	250,00 €
Réseau Addictions Val de Marne Ouest	1 000,00 €
<i>Sous total</i>	1 250,00 €

Sports

ASSOCIATION	Subventions communales
Asparathle	600,00 €
Bann'Zanmi	400,00 €
Les Lusifers, supporters de l'union sportive d'Ivry handball	600,00 €
Olympique Club d'Ivry	200,00 €
Recherche de l'Idéal	3 000,00 €
Sportive du Collège Henri Wallon	400,00 €
Sportive du Collège Molière	400,00 €
Sportive du Collège Politzer	400,00 €
Sportive du Collège Romain Rolland	400,00 €
Sportive du Lycée R.Rolland	200,00 €
Sports et spectacles internationaux	33 000,00 €
Union sportive d'Ivry (USI)	495 300,00 €
Union sportive d'Ivry Football	438 200,00 €
Union sportive d'Ivry Handball	1 165 000,00 €
<i>Sous total</i>	2 138 100,00 €

Vie des Quartiers

ASSOCIATION	Subventions communales
Excelsior	300,00 €
Le Sentier des Vignes	450,00 €
Soleil à Parmentier	400,00 €
Urban and Sun	200,00 €
Sous total	1 350,00 €

ARTICLE 2 : PRECISE que pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions d'objectifs triennales seront conclues, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 2 MAI 2014
RECU EN PREFECTURE
LE 2 MAI 2014
PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE
LE 2 MAI 2014

VIE ASSOCIATIVE

Subventions 2014

Répartition de la subvention départementale aux associations locales

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mourad Tagzout, conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu la délibération du Conseil Général du Val-de-Marne du 7 octobre 2013 arrêtant sa participation financière au fonctionnement des associations locales,

considérant que la dotation départementale allouée à la commune d'Ivry-sur-Seine au titre de 2013 est de 36 948 €,

considérant qu'il appartient à la municipalité de procéder à la répartition de cette dotation entre les associations,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 33 voix pour, 1 voix contre et 11 abstentions

ARTICLE 1 : DECIDE de répartir la dotation départementale de 36 948 €, au titre de l'année 2013, au bénéfice des associations et groupements à caractère local, comme suit :

ASSOCIATION	Dotation départementale
Ages et vie	3 000,00 €
Alegres do Norte	1 448,00 €
Appui Rwanda	100,00 €
Citoyen A Part Entière sur Ivry	2 000,00 €
Comité de Jumelage	4 200,00 €
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	250,00 €
Croix Rouge Française	1 500,00 €
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	2 000,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	400,00 €

Forum Social Ivryen (FSI)	2 200,00 €
Franco Kabyle Boumadène	1 000,00 €
Groupe Français d'Education Nouvelle	500,00 €
Kinkiliha	300,00 €
Kokoya International	2 000,00 €
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	2 000,00 €
Le Sentier des Vignes	150,00 €
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	300,00 €
Passerelles	1 000,00 €
pour l'Animation à Charles Foix	200,00 €
Radio club d'Ivry	200,00 €
Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)	100,00 €
Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	2 100,00 €
Secours Catholique Caritas	100,00 €
Secours Populaire Français	500,00 €
société Saint Vincent de Paul - Conférence de l'espérance	100,00 €
Union Locale FCPE	2 000,00 €
Union sportive d'Ivry (USI)	7 300,00 €
Sous total	36 948,00 €

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 2 MAI 2014
RECU EN PREFECTURE
LE 2 MAI 2014
PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE
LE 2 MAI 2014